

## Bilan financier exercice 2015 association du Beau

Quelques commentaires sur l'exercice 2015 qui vient de se terminer :

Au 31/12/2014, l'association avait une trésorerie de 44.415,43 euros.

Au 31/12/2015, notre trésorerie est de 28.933,10 euros

Soit un déficit sur l'année de 15.483,33 euros.

Vous allez donc penser que la situation de notre – votre - chère association est difficile ? Délicate, oui, dans le contexte général et national de la baisse de fréquentation des centres de vacances mais voici déjà quelques explications sur les chiffres 2015 pour relativiser :

Au 31/12/2014, il nous restait 18.426,13 euros à régler à l'architecte et au titre de la retenue de garantie à quasiment tous les fournisseurs du projet nouvelle salle à manger par un reliquat correspondant de subventions du Conseil Régional de Lorraine de 5.679,78 euros et donc les 12.746,35 euros d'écart à payer sur nos fonds propres. Toutes les sommes dues a été payées courant 2015 et voilà qui explique déjà grandement notre solde négatif.

Pour 2016, le financement des projets prévus est à appréhender plus sereinement :

Pour les 3 gros chantiers planifiés, BACHELARD ( remplacement des chaudières du bâtiment principal ), montant TTC de 24.639,53 euros ; MurProtec ( traitement anti remontées d'humidité ), montant TTC de 26.660,48 euros ; EH Paysage ( extension de la terrasse dallée autour de la nouvelle salle à manger ), montant TTC de 21.072,00 euros, nous avons donc un total d'investissements de 72.372,01 euros. Les subventions correspondantes qui nous ont été accordées s'élèvent à 57.896,40 euros, nous avons donc un autofinancement associatif de 14.475,21 euros et sur cette somme et nous avons déjà réglé de nos deniers 8.160,00 euros en 2015, inclus naturellement dans le compte d'exploitation en dépenses. Il nous restera donc un reliquat sur nos fonds propres pour ces trois chantiers de 6.315,61 euros en 2016.

En conclusion :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 une dette de 12.746,35 euros sur le solde de la nouvelle salle à manger plus des engagements réalisés en cours d'année mais non subventionnés de 5.463,13 euros ( nouvelles portes de l'ancienne salle à manger ), total 18.209,48 euros financés en 2015.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 6.315,61 euros de charges à mettre en regard.

Autre explication conjoncturelle : le gaz. Nous avons fait le plein des citernes entre autre fin 2013 et début 2015, le montant réellement comptabilisé par notre méthode de recettes dépenses n'a donc été que de 14.059 euros en 2014. A l'inverse, la facture de début 2015 et une facture du 23 décembre 2015 valorisent pour l'exercice qui s'achève la charge à 21.207 euros, soit un différentiel de 7148 euros. En 2016, nous n'aurons pas la facture de début d'année, même situation donc qu'en 2014 et normalement le changement de chaudières doit apporter de 25 à 30 % d'économies sur la consommation. Rendez vous en 2017 pour confirmation.

Vous voyez que, sauf catastrophe entraînant de grosse réparation au Beau, sur les postes charges on devrait compenser en 2016 le déficit constaté sur 2015.

Autrement, toujours en dépenses, moins de séjours, c'est moins d'alimentation, moins d'allotements UFCV ( là, on a plus d'inscriptions directes, en prime ), moins de salaires mais plus de charges sociales quand même ! Les autres postes sont quasiment identiques d'une année sur l'autre.

Au niveau recettes :

Si on tient compte des séjours 2014 payés en 2015 ( gros retard CAF et UFCV représentant 20.290 euros ) on avait 121.000 euros de montant d'inscriptions 2014. En 2015, sachant qu'il reste un reliquat au 31/12 mais moins important que l'an passé ( 2.060 euros seulement ), nous aurons enregistré 110.000 euros d'inscriptions.

Montants quasi identiques

en mises en disposition : 26.683 euros en 2015 pour 25.512 euros en 2014

en stages UFCV : 11.854 euros en 2015 pour 13.024 euros en 2014

En don reçu, remercions ici la colonie Jeanne d'Arc de Dombasle qui, au moment de sa dissolution, nous a reversé 2.000,00 euros